

Conseil des produits agricoles du Canada
Plan d'accessibilité:
Rapport d'étape
2023

Général

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) est une micro-organisation et un partenaire de portefeuille d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Le CPAC occupe le bâtiment 59 de la Ferme expérimentale centrale dans la RCN, un bâtiment autonome appartenant à AAC. AAC fournit d'importants services de soutien administratif au CPAC, y compris l'accès à bon nombre de leurs systèmes, applications et infrastructures de GI/TI.

Tout commentaire sur les obstacles ou le plan d'accessibilité peut être envoyé au directeur des affaires corporatives et gouvernementales - CPAC, en utilisant les coordonnées ci-dessous.

Conseil des produits agricoles du Canada

960, avenue Carling, bâtiment 59

Ottawa, Ontario

K1A0C6

Par téléphone: 613-759-1639

Par email: fpcc.corporateemail-courriercorporate.cpac@fpcc-cpac.gc.ca

Progrès au 31 décembre 2023 : Aucun retour concernant les obstacles à l'accessibilité ou sur le plan n'a été reçu.

Emploi

Les obstacles à l'accessibilité à l'emploi sont évalués en permanence.

Le CPAC est desservi par l'équipe des RH d'AAC et, à ce titre, le CPAC est en mesure de tirer parti des connaissances et des outils de notre partenaire de portefeuille. Des conseils généraux et des recommandations pour surmonter les obstacles potentiels sont fournis par AAC tout au long de chaque processus d'embauche. Les experts d'AAC fournissent également un soutien et des commentaires pendant le processus de rédaction des politiques et des procédures spécifiques au CPAC, permettant encore une fois de tirer parti de leur expertise en matière d'accessibilité et de l'intégrer à notre direction interne.

Progrès au 31 décembre 2023 : Les obstacles à l'accessibilité continuent d'être évalués de manière continue. Cette année, la recherche sur la disponibilité et la mise en œuvre des outils nécessaires pour surmonter les déficiences visuelles s'est révélée prometteuse, ce qui a conduit à la conclusion que des outils peuvent être mis à disposition en cas de besoin.

L'environnement bâti

Le CPAC occupe le bâtiment 59 de la Ferme expérimentale centrale dans la RCN, un bâtiment détenu et exploité par AAC. Le CPAC et AAC partagent la responsabilité des changements importants apportés au bâtiment et travaillent ensemble pour s'assurer qu'il reflète les normes d'accessibilité actuelles.

Étant donné que le personnel du CPAC a travaillé à distance pendant la majorité des deux dernières années, aucun obstacle réel n'a été identifié récemment par les employés ou les visiteurs. Cependant, des rénovations viennent de s'achever, notamment la refonte d'une zone auparavant inaccessible pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

De plus, certaines sensibilités environnementales ont été prises en compte en optant pour l'installation de revêtements de sol stratifiés lorsque cela est possible afin de réduire la poussière et les allergènes normalement présents dans les tapis. La faible empreinte du bâtiment permettra de poursuivre le remplacement systématique des revêtements de sol dans tout le bureau au cours des prochains exercices.

Au fur et à mesure que le personnel du CPAC retournera au bureau plus régulièrement au cours des prochains mois, une rétroaction accrue sera sollicitée de la part du personnel et des mesures appropriées seront prises pour s'assurer que l'immeuble est et demeure hautement accessible.

Progrès au 31 décembre 2023: Aucune barrière à l'accessibilité n'a été identifiée dans le bâtiment au cours de l'année. Les revêtements de sol continuent d'être remplacés lors des projets de construction pour contribuer à la propreté de l'environnement. Cependant, le processus de construction lui-même crée un obstacle pour les personnes sensibles à l'environnement. Comme il s'agit d'un obstacle temporaire seulement, il peut être surmonté grâce à des options de travail à distance.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Le CPAC a identifié un obstacle spécifique à l'accessibilité des TIC.

Les documents de tiers publiés sur notre site Web peuvent constituer un obstacle à l'accessibilité. Les documents sont affichés sur le site Web du CPAC à la suite de processus officiels de plainte et d'audience publique et, n'appartenant pas au CPAC, ne sont pas toujours conformes aux normes d'accessibilité du gouvernement.

Le CPAC continuera de suivre les mises à jour des politiques et de dialoguer avec les tiers ainsi qu'avec AAC pour trouver des solutions qui permettraient de progresser dans ce domaine.

Le CPAC s'engage à maintenir une norme d'accessibilité élevée, telle que définie dans la Norme sur l'accessibilité des sites Web et la Norme sur l'optimisation des sites Web et des applications pour les appareils mobiles. La page Web du CPAC fournit des directives sur la façon d'obtenir des informations publiées dans des formats alternatifs tels que l'impression régulière, le braille ou d'autres formats appropriés.

De plus, le CPAC dépend d'AAC pour toute l'infrastructure informatique (p. ex. réseau, ordinateurs portables, mobile, ligne terrestre). À ce titre, le CPAC travaille en étroite collaboration avec AAC sur la mise en œuvre des mises à niveau des fonctionnalités, y compris l'accessibilité.

Progrès au 31 décembre 2023 : Le CPAC continue de travailler à la recherche de solutions à cet obstacle. Le CPAC n'a reçu aucune demande de copies en format accessible de documents de tiers au cours de cette année civile.

Communication, autre que TIC

Les communications internes du CPAC avec le personnel et les communications externes avec les intervenants se font régulièrement dans de multiples formats pour assurer l'accessibilité. Les réunions en personne, les réunions virtuelles, les discussions individuelles, les discussions de groupe, les courriels et les outils de gestion de l'information sont autant de méthodes utilisées pour communiquer divers messages à divers publics. Pour les éléments importants, plusieurs méthodes sont utilisées pour s'assurer que les messages sont en mesure d'atteindre le public plus pleinement.

Progrès au 31 décembre 2023 : Le CPAC continue de communiquer par divers moyens. Le CPAC n'a reçu aucune rétroaction permettant d'identifier les obstacles dans les communications internes ou externes.

L'achat de biens, de services et d'installations

Le CPAC n'a aucune responsabilité en matière d'installations. Les services d'installations sont fournis par AAC.

La taille du budget du CPAC se traduit en fin de compte par peu d'opportunités d'approvisionnement. Cependant, le CPAC s'est assuré que les biens achetés pour être utilisés au bureau conviennent aux personnes ayant des capacités différentes. Par exemple, les postes de travail nouvellement achetés conviennent au travail assis/debout, et les zones de collaboration comprennent une variété d'options de sièges, offrant plus d'options pour ceux qui ont des capacités différentes.

Progrès au 31 décembre 2023: S/O

La conception et la prestation de programmes et de services

Le rôle de réglementation du CPAC est triple, à savoir : les réunions du Conseil, les audiences sur les plaintes et les audiences publiques.

Les réunions du conseil ne sont pas publiques. Ils peuvent être en personne, virtuels ou hybrides. Les besoins en matière d'accessibilité des membres du Conseil et du personnel de soutien sont examinés au cas par cas.

Les audiences sur les plaintes se font sur invitation des plaignants, des intimés, des observateurs et des intervenants. Ils peuvent être en personne, virtuels ou hybrides. Les besoins en matière d'accessibilité des membres du Conseil, du personnel de soutien, des plaignants, des intimés, des observateurs et des intervenants sont examinés au cas par cas.

Le CPAC n'a pas tenu d'audience publique depuis 2018. L'accessibilité sera prise en considération lors des prochaines audiences publiques.

Progrès au 31 décembre 2023 : En 2023, le CPAC a continué de tenir des réunions en personne, virtuellement et dans un format hybride. La participation virtuelle a été utilisée lorsque des déficiences temporaires de mobilité ont été identifiées par les participants.

Transportation

Le CPAC n'entretient aucun véhicule et ne fournit aucun service de transport aux visiteurs ou au personnel.

Progrès au 31 décembre 2023: S/O

Consultations

En tant que micro-organisation, la consultation directe avec le personnel et les membres du Conseil est régulière et continue. En tant que partenaire de portefeuille, le CPAC utilise également les outils, les politiques et les procédures d'AAC qui s'appuient sur des consultations et des commentaires plus importants. Le CPAC continuera d'accepter et de solliciter des commentaires afin de continuer à dialoguer avec les intervenants concernant l'accessibilité.

Progrès au 31 décembre 2023 : Étant une organisation de 18 employés avec une population de parties prenantes très ciblée, la direction du CPAC est en contact régulier avec tous les employés, candidats et parties prenantes. Les consulter directement pour répondre à leurs besoins spécifiques et à tout autre besoin qu'ils pourraient identifier est le moyen le plus efficace de mettre en œuvre le plan dans une si petite organisation.